SAINT-ANDRE

Réponse à la calomnie

Nous prenons connaissance dans la « Dépêche », avant qu'il ne soit parvenu aux électeurs de Saint-André, sous forme de tracts, de l'ultimatum que M. Catoire se permet de leur adresser.

Vraiment, rien ne laissait prévoir chez cet homme, jouissant jusqu'ici de l'estime de tous, même de ses adversaires politiques, pareille outrecuidance. A dessein, il dénature la vérité et nous regrettons profondément pour lui-même cette façon de faire. En agissant comme il le fait, M. G. Catoire ne gagnera aucun suffrage et perd à tout jamais la considération dont il jouissait, chacun ayant cru jusqu'ici à son entière loyauté.

Nous sommes heureux, malgré tout, que l'occasion se soit présentée de connaître ce Monsieur sous son vrai jour et publiquement nous lui répondons.

Monsieur le Maire,

Le Parti socialiste ne possède malheureusement pas les millions qui permettent de répandre aujourd'hui dans la commune le mensonge et de fausser ainsi le scrutin de dimanche prochain. A défaut de fortune, il possède l'intégrité, quelque composé de salariés, le groupe socialiste de Saint-André est foncièrement honnête, c'est pourquoi il ne peut laisser sans réponse l'appel impudent que vous adressez aujourd'hui à vos concitoyens. Nous nous contentons de répondre à la première partie de votre appel, ignorant des tractations ou avances faites au Parti radical.

Le Parti socialiste de Saint-André, au nom des nombreux électeurs qui ont voté le 30 novembre pour ses candidats, vous accuse, Monsieur le Maire, de déformer la vérité. Sciemment, vous trompez la population, sciemment vous nous calomniez, sciemment vous trompez les électeurs. Nous n'aurions jamais surpris d'être un jour assez forts pour vous contraindre à recourir au mensonge pour assurer votre succès, ce résultat est un gage de notre force, une victoire indiscutable.

Oui ! Oui ! Monsieur le Maire, nous avons fait auprès de vous une démarche, les voix réparties, connaissant notre force, nous nous sommes présentés chez vous, supposant que votre programme : Pas de politique, Reconstitution ! était l'expression de votre pensée. Guidés par cette idée, nous vous avons proposé la Proportionnelle, nous n'imposions aucunes conditions, nous demandions simplement une entrevue permettant la discussion. Vous avez refusé !.. Traduisant l'expression populaire : « Vous n'avez pas voulu mélanger les torchons avec les serviettes ! » Un seigneur ne discute pas avec des manants ! Vous étiez Bâre, Monsieur le Maire ! c'est entendu !... Mais... vous n'avez pas le droit de venir aujourd'hui nous accuser, vous n'avez pas le droit de mentir, car jamais, même avant le 30 novembre nous n'avons été de votre part l'objet d'aucune proposition. Ce que vous publiez est complètement faux, nous vous mettons au défi de nous apporter la preuve de ce que vous avancez, à savoir que le Parti socialiste a refusé, nous affirmons, M. le Maire, ne jamais avoir été pressenti. Vous avez le droit de défendre vos idées, mais il est vil de recourir au mensonge. Si les membres du groupe socialiste ne possèdent pas leurs « bachots », ils sont honnêtes et n'ont jamais usé contre vous d'une manœuvre déloyale. Vous auriez pu, le 7 décembre, remporter le succès sans recourir aux artifices, votre victoire eut été loyale. Il n'en sera plus ainsi désormais, car pour les consciences droites, nous serons les vainqueurs quelque soit le résultat.

Vous avez publié : « Pas de politique! Reconstitution ! » Vous ne serez plus désormais que l'élu du mensonge, car vous vous êtes révélé politicien, insultant nos électeurs, nos camarades, vous avez admis l'entrée proportionnelle des radicaux au Conseil municipal, et vous en avez refusé l'accès aux nôtres, qui pourtant, par les résultats de dimanche, y avaient droit, avec eux. Voilà ce qui se dégage de votre appel. Pourtant, n'allez pas supposer que nous soyons hostiles à l'entrée des radicaux au Conseil municipal.

Aussi, voulant faire la lumière, voulant publiquement vous confondre, prouvant qu'il ne craint pas la vérité, le Parti socialiste de Saint-André vous invite, Monsieur le Maire, à venir faire la preuve de vos allumations. Nous, les salariés, les moins que rien, nous vous confondrons, nous ferons connaître publiquement les résultats de nos démarches de cette semaine, je vous êtes un homme capable de vous défendre, si vous ne craignez pas d'être confondu, vous viendrez, Monsieur le Maire, le samedi 8 novembre, à 7 heures du soir, chez Delamonica, 5, rue de Lille, où nous irons dans un lieu que vous nous désignerez, lieu public s'entend, que vous nous indiquerez, à temps, réfuter vos calomnies.

Venez avec les vôtres ! Venez nombreux ! nous ne craignons pas la vérité ! M. Catoire, vous n'êtes plus pour nous, désormais, qu'un nouveau Kaiser, abusant de votre situation, comme ce déclin par la vaillance du prolétariat, vous étaiez votre force, votre programme n'est qu'un « chiffon de papier » que vous venez ou déchirez au gré des événements. Reste à savoir si les électeurs de Saint-André, comme la vaillante nation française l'a fait pour le potentat allemand, ne vous infligera pas dimanche un écrucle leçon. Reste à savoir si les électeurs de Saint-André n'auront pas assez de dignité pour répondre comme il convient à votre ultimatum. Moins que tout autre, nous ne voulons faire de personnalités, peu nous importe, à nous, Parti socialiste, que ce soit MM. Scalbert ou Batlly qui officieront vos seconds, peu importe celui qui remplacera M. le Maire absent de la commune, mais nous ne pouvons admettre que vous jetiez un tel défi aux électeurs de Saint-André, c'est une insulte que vous leur adressez, Monsieur le Maire. Sachez que vous n'êtes pas un surhomme, chacun peut être remplacé, si tout le monde est utile : personne n'est indispensable ! Méditez ces paroles, Monsieur le Maire. Répétant les paroles de votre Maître : « Quiconque s'élève sera abaissé ! » nous vous invitons à nouveau à venir ce soir à notre rendez-vous ! Nous respecterons nos engagements, nous, petits salariés. Nous vous laisserons causer librement.

Au revoir, Monsieur le Maire, soyez fidèle au rendez-vous ! A ce soir, 7 heures, chez Delamonica.

Dans l'attente de vous voir et d'avoir le plaisir de vous confondre, nous vous adressons, Monsieur le Maire, nos vives condoléances, regrettant pour vous la perte de votre loyauté, atteinte par le mensonge, et veuillez agréer nos salutations.

LE GROUPE SOCIALISTE.

Candidats du scrutin de ballottage

LISTE SOCIALISTE

BRODEL Louis, employé. — FASQUEL Gustave, secrétaire de la section de Saint-André. — DELAMONICA Théophile, débitant. — MASQUELIER Léon, fileur. — DE RAUTER Henri, typographe. — SCHOTTE Eugène, ébéniste. — BOOG Maurice, métallurgiste.

Camarades républicains, votez sans rature pour nos sept candidats, nombreux venez ce soir constater si la municipalité répond à notre défi. Venez tous à 7 heures, chez Delamonica. Venez nous entendre confondre ces Messieurs de la réaction.

TRIANON

5, Rue d'Amiens, 5

Dimanche, à 3 h.
Lundi, à 5 heures

Bal

-- Fête Saint-Nicolas --

LOOS

EN AVANT POUR LA REPUBLIQUE

Etant l'ardeur de la campagne électorale de part et d'autre et les insultes que les socialistes ont du subir de la part de certaines gens bien éduqués tel MM. Potié et Vermesse, ce qui est en un mot que l'entière de leurs programmes, de cette façon on oublie et l'on ne vote que pour des hommes, mais après tout; travailleurs de toutes opinions, qui défend vos intérêts ? les socialistes ; n'est-ce pas. question syndicale, question de vos salaires malheureux qui vous les a défendus les socialistes encore. Qui veut vous maintenir la loi de 8 heures ? Les socialistes encore et toujours, avez vous un radical, genrce Potié, un républicain (bien tiède), genre Vermesse, s'occuper de toutes ces questions depuis la libération, non n'est-ce pas, au contraire ; si je m'arrête sur « l'Union Nationale Républicaine » de Loos (quel de mots). Les électeurs l'on tous lus et ont duvoir, comme moi, toutes les promesses qu'on leur a faites sur la question laïque.

Bien des choses sont dites, entr-autres, ils vous disent que si la guerre n'avait pas éclatée, nous aurions un patronage laïque et un tas de choses que vous connaissez, mais ils ne vous disent pas qu'en 1914, il y avait vingt ans qu'ils détenaient la Mairie et qu'ils n'ont rien fait au point de vûe laïc, voilà pour l'ancienne municipalité, et depuis la délivrance qu'a-t-elle fiat ? toujours rien, je le disais dans un article paru mercredi dans le « Réveil du Nord », nos enfants même des écoles laïques sont obligés de se distraire au patronage catholique, à la Maison des Œuvres, faute de patronage laïc.

Electeurs,

Aujourd'hui on promet, et l'on vous présente le même programme qu'il y a 26 ans, pouvez-vous vous laisser tromper plus longtemps, (certes non), il est de votre devoir de marcher à pas de géant, de l'avant, toujours ne serait-il du reste utile de discourir plus longuement ici,et d'écrire **tout ce que j'entends tinter à mes oreilles !!** non, vû que la population connaît, aussi bien que moi qui est resté en pays occupé par mon âge et qu'elle se souvienne encore très bien **des grandes difficultés**, qui exista entre M. Potié d'une part et M. Vermesse de l'autre, aujourd'hui candidats en ballottage tous les deux sur la même liste soi-disant nationale et de les voir aujourd'hui si bien unis contre la classe ouvrière.

Maintenant, concernant les insultes dont vous nous avez gratifiée je n'y répondrais pas, car en somme profiteurs du peuple, les ouvriers les connaissent, et un conseil que je donne à tous les travailleurs sans distinction d'opinions et d'idées, dans leurs propres intérêts, c'est de se rendre **dimanche 7 décembre au scrutin de ballottage** déposer leurs bulletins au nom de mes amis Géry, Roëls et Pierre St-Léger et d'écraser définitivement ceux qui nous ont si légèrement appelé « Bolcheviks » n'est-ce pas MM. Potié et Vermesse, car en somme nous ne pouvons plus accepter d'être gouvernés par une association de faux-républicains et francs-maçons devenus capucins.

Travailleurs...

C'est pour vous, et en avant pour la République démocratique, laïque et sociale, pour nos deux candidats : Géry Roëls et Pierre Saint-Léger.

HUGO Charles, ancien enfant d'hospice, ancien membre de la Commission de la « Prévoyante » pour les écoles laïques de Loos, niembre du Parti Socialiste.

Vu : les candidats, Géry ROELS, Pierre SAINT-LEGER.

La Vie Ouvrière

SYNDICATS

A LILLE

Dans l'Alimentation

LE GRAND MEETING DE DIMANCHE

Tous les camarades sont priés d'assister au grand meeting de l'Alimentation qui aura lieu le dimanche 7 décembre, à 3heures précises, à la Bourse du Travail, 186 bis, rue de Paris. Orateurs : Saint-Venant, député, et Savoie, secrétaire de la Fédération Nationale de l'Alimentation de Paris.

Nous avons le ferme espoir que pas un ne manquera à l'appel.

Le Secrétaire : Marcel BAELDE.

P. S. — Nous invitons tous les non syndiqués à venir entendre les orateurs qui discuteront toutes les revendications de la corporation.

IMPORTANTE REUNION DES EMPLOYÉS DE TRAMWAYS

Hier, la section lilloise des ouvriers et employés de tramways a tenu une importante réunion dans la grande salle de la Bourse du Travail.

Sénéchal, désigné comme président, donna d'abord la parole à Mollard, secrétaire du syndicat, qui, au nom des ouvriers et employés, remit à Josse, secrétaire, et à Baratte, trésorier, deux magnifiques objets d'art en remerciement des services rendus par eux au syndicat.

L'asslèbée applaudit à tout rompre, tandis que, visiblement émus, Josse et Baratte remercièrent leur camarade et les assurèrent de tout leur dévouement.

Cette petite cérémonie terminée, Mollard fait alors l'exposé de la situation.

Par 331 voix contre 5, l'assemblée déclara les salaires et conditions actuelles de travail notoirement insuffisants. En conséquence, le dévoué secrétaire du syndicat lut une nouvelle convention qui reçut l'approbation de l'assemblée.

Cette convention, qui tend à unifier les salaires des employés et ouvriers des tramways de Lille, Roubaix et Tourcoing, sera proposée aujourd'hui à la Compagnie.

Les ouvriers et employés ont décidé d'en demander l'application à partir du 1er janvier.

Un ordre du jour faisant confiance à la commission administrative a été voté en fin de séance, à l'unanimité.

SYNDICATS DES EMPLOYÉS

Correspondance

Nous prions nos correspondants occasionnels de ne plus faire usage de l'anonymat.

Seules les lettres signées et portant clairement et franchement la ou les adresses des signataires sont prises par nous en considération.

Notre organisation est assez forte pour, le cas échéant, prendre la défense de nos adhérents pris à partie par leurs dirigeants, patrons ou directeurs, à la suite d'une protestation ou plainte justifiée.

A chacun sa part de responsabilité.

Il nous est arrivé de prendre bénévolement la défense de certains employés en nous basant sur des plaintes paraissant être fondées.

Mal nous en prit : nous avons été confondus et le prestige du syndicat s'en est ressenti.

Nous prions donc les intéressés de se faire connaître sans retard s'ils veulent une intervention rapide.

Pour la Commission administrative,
Le Secrétaire général : A. BAUX.

UNION SYNDICALE DES OUVRIERS DES TRANSPORTS DE LILLE

Camarades,

La Commission syndicale a l'honneur de vous informer qu'elle a décidé d'établir des Sections afin que les Syndiqués puissent payer régulièrement leurs cotisations. Ces sections sont établies dans les quartiers suivants :

De Pestel L., 3, Place Vanhœnacker, Moulins-Lille — Leroie, E., rue Faidherbe-Gambetta, 58, Faubourg du Sud. — Delaval J., rue d'Arcole 42, A la Gaîté. — Philippart, 13, Quai Vauban. — Billot V., 27, rue des Arts. — Flament, rue de Poids, « A Versailles ». — Duhamel Ch., 70, rue Jean-Jaurès, Marcq-en-Barœul. — Deleplanque, rue de Lille, 10, Au Petit-Château, La Madeleine. — Crépin A., 114, rue Pierre-Legrand, A la Nouvelle Tromperie. — Herbaut H., 64, rue des Guinguettes, Saint-Maurice. — Devendeville Ch., 78, rue de Turgot, Canteleu-Lambersart. — Butin, rue Saint-Sébastien, 36

Avis important. — Une permanence est établie pour toutes réclamations ou renseignements, tous les jours, à l'Union de Lille, Bureau 6, au 2e étage, rue de Lamartine, Moulins-Lille.

LA COMMISSION SYNDICALE.

Aux camarades charretiers, camionneurs, vidangeurs, cochers, livreurs, déménageurs,

Camarades,

Afin d'éviter toutes discussions entre patrons et ouvriers, soit pour les heures de travail, prévenance, jours de fête, etc, le Conseil syndical a décidé de faire paraître le contrat signé à la Préfecture le 26 juillet 1919. Les camarades du Syndicat des Transports (traction animale) sont donc informés qu'ils peuvent retirer ce contrat gratuitement en allant payer leurs cotisations dans les sections. Le Conseil syndical rappelle aux camarades qu'une permanence est établie à l'Union de Lille, bureau 6, 2e étage. Les camarades syndiqués accidentés du travail peuvent s'y renseigner gratuitement.

Le Secrétaire : H. LOBEL.

SYNDICAT DE LA METALLURGIE ET DES TRANSPORTS. — Les ouvriers chauffeurs et mécaniciens travaillant dans les T. M. ou dans les parcs de réparations d'autos et de machines agricoles se sont réunis le jeudi 4 décembre, salle de la Bourse du Travail. Les camarades Lobert, Devernay, de Lille, et Lorthiois, de Roubaix, ont rendu compte de leur délégation au ministère du Travail, le 24 novembre dernier, où ils étaient accompagnés des délégués des syndicats des transports de toutes les régions libérées et des Fédérations des transports des ports et docks et où étaient présents les représentants des ministères du Travail, des Régions Libérées et de la Reconstitution et des préfets des départements libérés.

En fin de séance, l'ordre du jour suivant fut adopté à l'unanimité :

« Les ouvriers chauffeurs, mécaniciens et manœuvres, travaillant pour le ministère des Régions libérées, après avoir entendu le compte rendu des délégués au ministère du Travail, prennent acte des réclamations formulées et s'engagent à répondre « présents » à l'appel de la Fédération, si satisfaction n'était pas donnée à ces réclamations pour le 10 décembre prochain.

Th. DEVERNAY.

A DUNKERQUE

La grève de la Métallurgie

LE TRAVAIL EST SUSPENDU DANS TOUTES LES USINES ET DANS LES CHANTIERS DE CONSTRUCTION.

La grève continue. Les patrons ont de nouveau déclaré qu'ils ne voulaient pas accepter le nouveau barème de salaire qui leur avait été présenté par le Syndicat de la Métallurgie.

Les grévistes sont allés à l'Usine à gaz où ils ont protesté contre l'emploi des marins de l'Etat.

Le directeur a fait connaître que cette mesure avait été prise par l'autorité municipale.

Les grévistes ayant appris que des P. G. boches allaient être mis à la disposition de l'Usine pour les remplacer, comme il avait été fait pour les ouvriers communaux, sont allés faire une manifestation devant la demeure de M. Terquem, rue Royale.

Les cris de « Démission ! » « A bas Terquem ! » et « A bas l'autocrate ! » ont été poussés.

Toutes les usines sont arrêtées ainsi que les chantiers de construction.

De plus, le travail a cessé à bord de dix-huit navires en réparations.

Des pannes de gaz et d'électricité se produisent à chaque instant.

IMPORTANTE REUNION DU SYNDICAT DU PORT

Au nombre de plus de quatre mille, les ouvriers du Syndicat du Port ont tenu, jeudi soir, une importante réunion où ont été discutées les questions professionnelles et d'ordre intérieur.

La cotisation, qui était de 1 fr. 50, a été fixée à 2 francs.

CHEZ LES CHEMINOTS

Assemblée générale

Les camarades cheminots syndiqués, de Dunkerque, sont invités à assister le dimanche 7 décembre, à 14 heures (salle l'Avenir), à l'assemblée générale.

Ordre du jour : « Compte-rendu global de l'action du secrétaire général ; — importante lecture d'une circulaire fédérale concernant l'échelle des traitements, le statut du personnel et la revision de l'indemnité de résidence sur la base de 1.200 francs pour Paris ; — renouvellement de tout le Comité ; — compte-rendu du résultat des démarches faites par la Commission chargée d'organiser le concert du samedi 13 courant, au profit de l'Orphelinat ; — urgente utilité d'organiser un groupe de « défense syndicaliste », auquel ne pourraient adhérer que les camarades à jour de leur cotisation : — le montant de la cotisation mensuelle serait de cinquante centimes et chaque adhérent recevrait gratuitement la revue mensuelle : « Le Droit des Cheminots ».

P. S. — Le camarades Désolbin est spécialement invité à cette réunion, pour faire connaître le motif — que j'ignore totalement — de mon envoi à Fontaine-Bonneleau, où déjà un camarade poseur-électricien fut également envoyé en disgrâce et condamné à « coucher » pendant des mois dans une salle d'attente.

Le Secrétaire général : A. BACQUET.

:: Convocations ::

SYNDICAT DES TYPOGRAPHES ET IMPRIMEURS. — Réunion du Comité, dimanche 7 décembre, à dix heures précises, à la Bourse du Travail, 186 bis, rue de Paris.

Présence indispensable.

SYNDICAT DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS

— Dimanche 7 décembre, assemblée pour tous les ouvriers parquetteurs. Vu la situation, tous se feront un devoir d'assister à la réunion, qui se fera rue de la Clef, 32, au siège du Bâtiment, à 10 heures.

Sections des terrassiers. — Dimanche 7 décembre, à 3 heures, assemblée pour tous les ouvriers de la section rue des Sarrazins, 96.

Présence indispensable.

Section des Charpentiers-Menuisiers. — Assemblée générale le mardi 9 décembre, à 5 heures très précises du soir, à la Ville de Bruxelles, 19, rue du Molinel.

Ordre du jour : « Renouvellement de la Commission ».

SYNDICAT DES EMPLOYES DE COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE DE LILLE ET ENVIRONS

CONVOCATION. — Les délégués, anciens et nouveaux, des employés de toutes catégories, sauf les garçons de recette, et de toutes banques, sont priés de se réunir samedi, à midi, salle du Bar de l'Echo, Grande-Place. — Présence indispensable.

SYNDICAT DE LA METALLURGIE DE LILLE ET ENVIRONS. — **Section des Monteurs de chauffage central.** — Dimanche 7 décembre 1919, à 8 h. 30 du matin, Salle du Tivoli-Cinéma, rue de Fives, 28, assemblée générale : communication très importante.

SECTION DES PEIGNERONS ET PEIGNERONNES. — Samedi 6 décembre 1919, à six heures du soir, salle de la Bourse du Travail, rue de Paris, 186 bis, Assemblée générale.

Ordre du jour : Convention de la Métallurgie.

Section des Polisseurs, Nickeleurs, Bronzeurs, etc. Dimanche 7 décembre 1919, à 9 h. 30 du matin, Salle du Tivoli-Cinéma, rue deFives, 28, assemblée générale. Ordre du jour très important.

SYNDICAT DES PRODUITS CHIMIQUES DE LILLE ET ENVIRONS. — Samedi 6 décembre, à six heures du soir, assemblée de Commission. Présence indispensable Réponse des patrons.

SYNDICAT DES REMPAILLEURS et CANNEURS DE CHAISES DE LILLE ET ENVIRONS

Grande réunion le dimanche 7 décembre, à 4 heures de l'après-midi, rue de Mazagran, 2, chez Delgrange.

MARCQ-EN-BARŒUL

SYNDICAT DE LA MEUNERIE. — Le syndicat de la meunerie engage tous ses adhérents à assister à la grande conférence qui aura lieu dimanche 7 décembre, à 3 heures, à la Bourse du Travail, 186 bis, rue de Paris.

Ordre du jour : Bordereau de salaires.

LA COMMISSION.

SYNDICAT DES BALAIS-BROSSES. — **Assemblée générale.** — Assemblée générale dimanche 7 décembre, à 10 heures du matin, au siège, à l'Amicale, 70, rue Jean-Jaurès, à Marcq-en-Barœul.

Ordre du jour : Correspondance. — Procès-verbaux — Renouvellement de la Commission. — Situation financière. — Divers.

Présence indispensable.

Le Secrétaire : Paul WATELLE.

PARTI SOCIALISTE

SECTION LILLOISE

Réunion de tous les Comités de quartier à leurs sièges respectifs, à 7 heures du soir.

Les membres de la Commission Administrative devront se rendre dans leurs Comités pour y donner des explications sur l'organisation de dimanche.

COMITE HENRI GHESQUIERE

Section de Wazemmes et d'Esquermes

Samedi, à 7 heures du soir, au siège de la section d'Esquermes, 124, rue d'Iéna, assemblée générale des membres du comité section de Wazemmes et d'Esquermes.

Ordre du jour : Communications ; dispositions diverses à prendre. — Présence indispensable.

COMITE «LA JUSTICE». — Samedi 6 décembre, à sept heures du soir, réunion générale des membres du Comité.

A seule fin de prendre les mesures nécessaires pour assurer le travail électoral.

Communications très importantes.

COMITE DU VIEUX-LILLE. — Réunion samedi, à 7 heures du soir, au siège. — Travail électoral. — Présence indispensable.

COMITE DE CANTELEU-LILLE

Samedi, 6 décembre, à 7 heures 30, réunion du comité, salle Verleye, avenue de Dunkerque, 33. Communication importante; mesures d'organisation à prendre. Urgence pour tous les membres.

SECTION DE LOOS. — Samedi, 6 décembre, à 7 heures du soir, à la « Brasserie Loosoise », 159, Grande Route de Béthune, Grande Conférence publique, sous la présidence des citoyens E. Deraeus, candidat au Conseil d'arrondissement, Géry Roëls et Saint-Léger, candidats, avec le concours des citoyens Gustave PACQUEZ, professeur, candidat au Conseil général ; Roger SALENGRO, membre du Comité fédéral ; Albert INGHELS, député du Nord.

Ordre du jour. — Scrutin de ballottage ; Conseil d'arrondissement ; Conseil général.

A LAMBERSART

PARTI SOCIALISTE. — Réunion des membres de la Section aujourd'hui samedi 6 décembre, à sept heures du soir, à la Petite Botte de Paille.

A LA MADELEINE

Section Madeleinoise

Aujourd'hui samedi 6 décembre, à 8 heures du soir, assemblée générale de la section, au siège, rue de Lille, 36. Travail électoral.

Il y aura une causerie par le citoyen Lebreton. Présence indispensable.

Le Secrétaire : C. DESQUIENS.

A HELLEMMES

Les membres de la Section sont priés s'assister à l'assemblée générale qui aura lieu samedi 6 décembre 1919, à sept heures précises, au siège, 35, rue Sadi-Carnot.

Ordre du jour : Renouvellement de la Commission administrative — Elections sénatoriales — Administration municipale — Présence indispensable.

A BONCHIN

Assemblée extraordinaire, samedi, 6 décembre, à 8 heures du soir, au siège, estaminet Flinois, au Grand-Ronchin.

Ordre du jour : désignation du maire et du second adjoint. Présence indispensable.

A LOMME

Samedi, 6 décembre, à 6 heures du soir, estaminet de « La Liberté », au Marais-de-Lomme, réunion pour tous les élus du Parti au Conseil municipal.

— Dimanche 7 décembre, à 3 heures du soir, à « La Liberté », au Marais, réunion générale de toute la section.

Ordre du jour : élections cantonales, dispositions à prendre. Très urgent.

A LESQUIN

REMERCIEMENTS AUX ELECTEURS

La Section Lesquinoise du Parti Socialiste remercie sincèrement les 214 électeurs qui accordèrent leurs suffrages à ses candidats le 30 novembre.

Par 214 voix vous avez tenu à affirmer votre volonté vraiment socialiste, contre une liste de coalition réactionnaire, c'est dans ces conditions que nous vous présentons pour le scrutin de ballottage les deux camarades DELPLANQUE Albert et REUMANS Vincent, ayant obtenu le plus de suffrages, et comptons sur votre désir d'être représentés au sein du Conseil municipal, pour faire triompher ces deux militants.

Tous aux urnes pour les deux candidats !

Pour la Section, Le Secrétaire :
Henri SURY.

A BAUVIN

Il est rappelé aux membres du Parti ouvrier bauvinois que la réunion mensuelle aura lieu le dimanche 7 décembre, à cinq heures du soir, au siège, chez Sion-Wicart.

Objet : Admission de nouveaux adhérents — Recettes des cotisations — Elections cantonales.

A HOUPLIN-ANCOISNE

CONFERENCE PUBLIQUE

Samedi prochain, 6 décembre, à 6 heures du soir, grande conférence publique et contradictoire, avec le concours assuré du citoyen Roger Salengro, salle Depretz Henri, à Ancoisne.

A TEMPLEUVE

CONFERENCE PUBLIQUE

La section de Templeuve organise pour samedi prochain, 6 décembre, une conférence publique et contradictoire, avec le concours assuré du citoyen SALENGRO publiciste, à 7 heures du soir, salle Dubus-Delzenne.

Le secrétaire, L. LEFEVRE.

LIBRE-PENSÉE

Fédération de Libre-Pensée Socialiste Ouvrière du Nord et du Pas-de-Calais

Tous les groupes de l'agglomération de Lille sont invités à désigner plusieurs délégués pour le Congrès local qui aura lieu le dimanche 7 décembre, à dix heures et demie du matin, au siège de la Fédération, estaminet de Versailles, rue de Poids, 49, pour l'organisation et règlement uniforme pour les convois civils dans la ville de Lille. Et tous les délégués de la Fédération des Départements du Nord et du Pas-de-Calais sont priés aussi d'être présents à ce Congrès ; leur présence est indispensable.

Pour la Commission administrative :
Le secrétaire-adjoint : JACOBS J.-B.

LIBRE-PENSEE SOCIALISTE « LES DROITS DE L'HOMME » DE FIVES-St-MAURICE. — A cause des élections, la réunion du Groupe, qui doit avoir lieu le 7 décembre, est remis au 14 décembre, à 5 heures du soir, chez Vernier, rue Rubens, à Fives.

Le Secrétaire : JACOBS J.-B.

LIBRE-PENSEE SOCIALISTE « LA LILLOISE ». — Les membres de la « Lilloise » sont invités à assister à l'assemblée extraordinaire dimanche 7 décembre, à 6 heures du soir, au siège, 49, rue de Poids.

Modifications aux statuts. — Présence indispensable. Le secrétaire : BOILDEN.

MUTUALITÉ

SOCIETE DE SECOURS MUTUELS L'UNION DE LILLE

Aux adhérents de « l'Union de Lille » victimes civiles ou militaires de la guerre

Camarades,

Les lois du 31 mars 1919 sur les pensions militaires et du 24 juin 1919 sur la réparation aux victimes civiles de la guerre ouvrent à tous ceux qui ont été victimes de la guerre des droits qu'il est de l'intérêt de tous les intéressés de faire établir et préciser.

La Société de Secours mutuels L'Union de Lille en exécution de l'article 1er de ses statuts est décidée à étudier — et si possible à prendre — toutes mesures utiles pour que ses adhérents obtiennent, eux et leur famille, le plein bénéfice de ces lois.

Elle invite donc tous ceux de ses adhérents qui se sentent atteints dans leur santé et leur validité, par suite d'un fait dépendant de la guerre, à envoyer leurs nom et adresse au Siège Social.

Une Permanence est établie tous les jours, au 2e étage, salle 6 ; à défaut, 32, rue Lamartine, Moulins-Lille.

Le Secrétaire : H. LOBERT.

A ROUBAIX

BOURSE DU TRAVAIL

Convocations

CHAUFFEURS-CONDUCTEURS. — Les ouvriers chauffeurs, conducteurs de machines à vapeur, sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu dimanche 7 courant, à neuf heures précises du matin, à la Bourse du Travail.

CARROSSIERS. — Réunion pour tous les ouvriers carrossiers dimanche matin, à dix heures Bourse du Travail.

PRODUCTEURS D'ENERGIE ELECTRIQUE. — Réunion dimanche 7 courant, à deux heures et demie de l'après-midi, Bourse du Travail.

Pour ces trois réunions, la carte confédérale sera exigée, à jour de cotisations.

Tirages financiers

Tirage du 5 décembre

VILLE DE PARIS 1898

Le numéro 84.042 gagne 200.000 francs. — Le numéro 619.315 gagne 50.000 francs. — Les quatre numéros suivants gagnent chacun 10.000 francs : 517.468, 333.834, 600.112, 673.734. — Les quatre numéros suivants gagnent chacun 5,000 fr. : 121.204, 180.918, 312.981, 601.201.

VILLE DE PARIS 1912

Le numéro 380.595 gagne 50.000 francs. — Le numéro 377.283 gagne 10.000 francs.

HERNIE

MEMBRE DU JURY et HORS CONCOURS

La nouvelle pelote anatomique A COMPRESSION SOUPLE de M. Glaser, de Paris, 63, boulevard Sébastopol, est la seule qui maintienne d'une façon radicale et sans aucune gêne les hernies les plus volumineuses et les plus rebelles.

Docteur Pierre BARBIER, Lauréat de la Faculté de Médecine de Paris, ancien Externe des Hôpitaux de Paris.

Basée sur des données précises, la nouvelle pelote anatomique A COMPRESSION SOUPLE triomphe de toutes les difficultés et résout ce difficile problème d'un appareil parfait.

Sanctionnée par le corps médical lui-même, la nouvelle pelote adaptée à l'appareil SANS RESSORT de M. GLASER, c'est le dernier progrès de la science herniaire.

VOICI DES PREUVES

13 octobre 1919.

Monsieur Glaser,

Je vous remercie de m'avoir guéri de la hernie volumineuse dont je souffrais depuis si longtemps. Que ne me suis-je adressé à vous plus tôt ? Grâce à vous, j'ai retrouvé la santé et, avec elle, le plaisir de vivre

Dans un but humanitaire, je vous autorise à publier ma lettre.

M. MASSON, François,
Adjoint au maire, à Mecquignies,
par Bavay (Nord).

JE SUIS GUERI ! C'est l'affirmation de toutes les personnes soussignées, atteintes de hernies, après avoir porté le nouvel appareil **sans ressort** de **M. J. GLASER**, le réputé spécialiste de Paris, 63, Boulevard Sébastopol.

Ce nouvel appareil, grâce à de longues études et de nouveaux perfectionnements, assure sûrement tenante la contention parfaite des hernies les plus difficiles, les réduit et les fait disparaître.

M. LALLIN, Ferdinand, 14, route de Libercourt, à Carvin (Pas-de-Calais).
Sœur MATHILDE, hôpital civil, à Yssingeaux (Haute-Loire).
M. FOREST, Claude, charron, au Bourg de Propieres (Rhône).

Désireux de donner aux malades une preuve immédiate de ce résultat, garanti d'ailleurs par écrit, M. Glaser invite toutes les personnes atteintes de hernies, efforts, descentes, à lui rendre visite dans les villes suivantes où il fera gratuitement l'essai de ses appareils. Allez donc tous à

LILLE, 7, 8, 9 décembre, Hôtel du Commerce, 15, rue de Béthune.
Marchiennes, 10 décembre, Hôtel du Grand-Cerf.
Fourmies, 11 décembre, Hôtel Jean Bréguet.
Le Cateau, 12 décembre, Hôtel de l'Etoile-d'Or.
Arras, 13 et 14 décembre, Hôtel du Commerce.
Hazebrouck, 15 décembre, Hôtel du Nord.
Roubaix, 16 décembre, jusqu'à 2 heures, Hôtel de France.
Maubeuge, 17 et 18 décembre, Hôtel de la Poste.

Brochure franco sur demande. -- Ceintures Ventrières pour déplacement de tous organes

NOTRE SERVICE DE RENSEIGNEMENTS

Boule de neige en balade. — Oui, il faut adresser votre demande au chef du service des transports, 4, rue Saint-Bernard, à Lille. Il faut compter sur environ 300 francs pour une journée, si le poids à transporter n'est pas trop élevé. Vous devez d'autre part fournir la main d'œuvre pour le chargement et déchargement.

L. V. M., 19. — Si vous avez réellement quitté Lille le 12 octobre, votre fils pourrait demander à être assimilé aux évadés et réclamer son envoi en congé illimité à son chef de corps.

Deux amies éprouvées, E. S. — Ecrivez au sous-intendant militaire d'Angers en lui demandant de faire transférer votre dossier à la 3e sous-intendance de Lille, 18, rue Marais.

Deux amies ennuyées, E. S. — 1. Adressez une réclamation au préfet. — 2. L'allocation militaire, en vertu de la loi du 28 avril 1916. — Vous pouvez le réclamer.

Un abandonné, lecteur du « Réveil ». — Vous devez payer car votre location est postérieure au 1er août 1914.

L. D. C. — 1. Oui, à partir d'août 1919. — 2. Pour le premier, oui, six mois après sa démobilisation ; pour le second, depuis le jour de son entrée dans votre maison. — 3. Vous ne pouvez augmenter que votre second locataire.

Un poilu d'Haubourdin, 239. — Non, ces secours ne sont jamais attribués aux collatéraux.

D. C., No 9. — Le propriétaire pourrait vous contraindre à payer depuis le mois de novembre 1918. Acceptez son offre qui paraît avantageuse.

307. Une veuve voudrait savoir, C. W. — Vous avez droit à une pension. En attendant que votre pension soit liquidée, le bénéfice de l'allocation militaire doit vous être intégralement maintenu, en vertu de la loi du 9 avril 1918. Adressez une réclamation au préfet en rappelant le numéro de votre certificat d'admission.

Henri M., rue des Moulins, cité du ciment Haubourdin. — Votre femme a droit à la prime d'allaitement de quinze francs par mois pendant douze mois. Adressez une demande au Préfet.

Un poilu de Maubeuge prisonnier. — Le compte s'établit comme suit : 55 mois à quinze francs.

Réformé ennuyé, D. C. R., No 21. — Vous paraissez pouvoir prétendre à une pension comme veuve de militaire. Vous auriez une majoration pour votre petite fille. Faites établir un dossier à la matrie. — Votre père ne peut plus actuellement réclamer l'allocation de 75 centimes : il est trop tard.

La mouche No 1. — Oui, faites remplir par la mairie une notice qui sera envoyé à la direction du service de santé, à Lille, en vue de provoquer votre examen par une commission de réforme.

No 59. Un cordier de Beuvrages, H. H. — 1. Non, aucune prime pour les mois de sursis. — 2. Vous êtes dans l'erreur.

Mauricau D. — 1. Pour le mobilier, vous serez indemnisé au prix actuel. — 2. Oui. — 3. Ce n'est pas indispensable pour le mobilier.

Un père de famille, 34 X. — La question des intérêts moratoires pour les régions envahies n'est pas encore réglée. Attendez la décision du Parlement.

Une phtisie guérie. — 1. Au président du tribunal civil à Douai. — 2. Au procureur de la République, à Douai.

Demandez MONTRES BIJOUX et ORFÈVRERIE à G. TRIBOUDEAU Fab^t à BESANÇON
Six fois Prix, 25 Médailles d'Or au Concours de l'Observatoire. FRANCO TARIF ILLUSTRÉ.

Un soutien de famille, L. D. — Adressez une réclamation au président de la commission d'appel à la sous-préfecture. Vous n'avez qu'un délai de quinze jours pour produ